

PUBLICATION LE 08 octobre 2026

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

BOAMP

JOUÉ

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

MAIRIE DE LORGUES

M. Claude ALEMAGNA - Maire

Cours de la République

83510 LORGUES

Tél : 04 94 85 92 50

SIRET 21830072100014



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet	MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION D'ETUDES ET DE SUIVI D'OPERATIONS DE TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DE VOIRIE ET RESEAUX DIVERS ET D'AMENAGEMENTS URBAINS POUR LES BESOINS DE LA COMMUNE DE LORGUES
Référence	2026_14
Type de marché	Services
Mode	Procédure ouverte
Lieu principal d'exécution	FRL05 - Var
Lieu d'exécution	Territoire communal 83510 LORGUES FRL05 - Var
Durée	12 mois à compter du 04/01/27
Description	Le présent marché concerne un accord-cadre à bons de commande de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'études et de suivi d'opérations de travaux d'infrastructures/VRD, et d'aménagements urbains pour les besoins de la Commune de Lorgues. Le marché, outre les missions standards de maîtrise d'oeuvre, comprend également des prestations complémentaires. Montant maximum annuel = 200 000 €, 1 an reconductible 3 fois.
Code CPV principal	71311300 - Services de conseil en matière d'infrastructure
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
Forme	Division en lots : Non Les variantes sont refusées
Options	Non
Reconductions	Oui Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges.

Conditions relatives au contrat

Autres conditions

Conditions particulières d'exécution :
L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat.
Aucune clause de garantie financière prévue.
Aucune avance prévue.
Les prix sont révisables.
Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.
La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées au cahier des charges.

Conditions de participation

Critères de participation : renvoi au R.C.

Marché réservé : Non

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Oui

Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Offres

Remise des offres le **09/11/26 à 09h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.
Modalités d'ouverture des offres :
Date : le 09/11/26 à 09h05

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Equipe pluridisciplinaire comprenant notamment les compétences suivantes :

- infrastructures,
- aménagements paysagers et urbains,
- petits ouvrages de génie civil,
- éclairage public,
- réseaux divers,
- équipements sportifs et ludiques extérieurs,
- hydraulique,
- signalisation,
- économie de projet,
- suivi des travaux,
- OPC.

Marché périodique :

Oui
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Toulon
5 rue Racine
BP 40 510 83041 Toulon Cedex 9
Tél : 04 94 42 79 30 - Fax : 04 94 42 79 89
greffe.ta-toulon@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi le 08/10/26 à la publication